

**Département des Pyrénées Atlantiques  
Arrondissement de PAU  
Commune de LONS**

**Délibération du  
du Centre Communal d'Action Sociale**

**Séance du mercredi 3 septembre 2025**

**Étaient Présents** : M. le PRÉSIDENT, Mme BLEAU-VERDIER Nathalie, Mme MAURIN Bernadette, Mme VANCAUWENBERGE Irène, Mme DARRIEUTORT Linda, M. BATUT Patrick (arrivé à 17h20), M. BARREIX Etienne

**Absentes excusées avant donné procuration :**

- Madame DALÉAS Annie a donné procuration à Madame BLEAU-VERDIER Nathalie
- Madame ZINT Murielle a donné procuration à Madame MAURIN Bernadette
- Madame LARRIBAU Christa a donné procuration à Madame DARRIEUTORT Linda

**Absente excusée :**

- Mme MAZILIÉ Eve

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 02-03092025**

**OBJET : Élection du ou de la Vice-Président(e) du CCAS**

Vu le Code l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article L.123-6 ;

Vu la délibération n° 02-26052025 du 26 mai 2025 du Conseil Municipal relative au renouvellement intégral des membres élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Considérant la nécessité de procéder à l'élection du /de la Vice Président(e) du CCAS dans le cadre du renouvellement des membres élus.

Monsieur le Président expose qu'il convient de procéder à cette élection.

Il est rappelé que le/ la Vice Président(e) préside en l'absence du Président le Conseil d'Administration.

« Monsieur le Président sollicite les candidatures à cette élection »  
Mme DALÉAS Annie est seule candidate à ce jour.

Il est décidé de procéder à un vote à main levée

Le résultat du vote est le suivant :

- 0 abstention
- 9 voix pour

A l'unanimité, Mme DALÉAS Annie est élue Vice-Présidente du CCAS.

Fait et délibéré à LONS, les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire  
Président du CCAS**

**Nicolas PATRIARCHE**